Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 44 (1906)

Heft: 7

Artikel: Le magnin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Magnin.

E craignez rien, je ne veux pas parler de l'opérateur spécial chargé de diverses besognes chirurgico-vétérinaires, dont le ferrage du porc est un spécimen. Non, le magnin dont il s'agit, c'est le bonhomme ambulant qui s'occupe d'étamer les cuillers, de raccommoder les casseroles, de « recoudre » les morceaux d'assiettes, en un mot le brave artisan auquel, dans notre enfance, insolents et injustes, nous avons plus d'une fois crié:

— Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à côté du trou!

On n'en voit plus guère. Cependant, parfois, dans les villages, un de ces braves artisans arrive, qui s'installe à l'ombre, allume son feu, place son petit soufflet de forge, prépare sa marmite à fondre l'étain et va, ensuite, de maison en maison, quérir du travail.

Autrefois, ils vendaient aussi des objets neufs, mais le prix des patentes pour colporteurs les a privés deçuis quelques années de ce surcroît de gain. De même nous ne voyons, plus ces Hongrois, en petit feutre rond, à hautes bottes, qui, jadis, vous vous en rappelez, venaient d'un ton pteurard offrir aux ménagères:

Plaque à quateaux, matame, drappes à suris; moi seulement dix centimes de pénéfice.
 Les patentes les ont de même épouvantés.

Mais, pour en revenir à nos magnins, le pittoresque de leur installation a bien son charme et leur travail un peu simple, un peu rudimentaire, n'est pas sans attrait. Les gamins ont pour ce labeur un goût particulier. Ils prennent un réel plaisir à voir percer les fragments de faïence qu'ensuite l'artisan réunit par des agrafes. Ils aiment à contempler l'étain liquide qui miroite dans la marmite. C'est rustique, et, par conséquent plus gai que les mécanismes compliqués et parfois incompréhensibles aux profanes. L'enfant aime le rudimentaire. Il joue de préférence avec les jouets informes, auxquels son imagination donne les qualités manquantes. et il s'intéresse davantage aux industries dont l'analyse est aisée et le résultat visible autant que rapide.

Et puis, ces cuillers, ces fourchettes, ces « pochons », qui sortent neufs des mains du magnin. N'y a-t-il pas dans cette réfection presque instantanée, quelque chose de merveilleux, dont les jeunes intelligences s'amusent et s'étonnent. Quel plaisir, ensuite, de manger la soupe avec les belles cuillers rétamées et combien elle sera meilleure.

Ces magnins, jadis nombreux, nous arrivaient d'Auvergne; quelques-uns du Piémont, mais peu. On aimait à les entendre deviser entre eux dans l'idiòme du Cantal et de *choupe aux choux*. Ils étaient gais et bons enfants, un peu « peignettes ». Sans grands scrupules, économisant l'étain et la soudure et c'est sans doute en coutant les mères se plaindre des réparations

mal accomplies, que les gosses avaient inventé cette salutation peu évangélique:

- Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à côté du trou.

Aujourd'hui l'étain — comme la milaine — tend à abandonner le vieux râtelier familial, les channes vénérables ont suivi chez l'antiquaire le jovial coquemar de cuivre, et, peu à peu, les services en composition remplacent les cuillers et les fourchettes en fer battu. La soupière en faïence a détrôné la soupière en métal. Tout se modernise.

Alors, les pauvres magnins qui ne trouvent plus chez nous le labeur indispensable, nous délaissent.

— A quoi bon payer pour ne pas gagner.

La simplicité d'autrefois faisant place au pseudo-luxe, les bazars fournissent le nécessaire. C'est peut-être moins solide, mais c'est plus joli. Or, croyez bien que Sylvie Cretenoud et Bébette Nicolas, lesquelles vont se marier au printemps prochain, se soucient bien davantage du joli que du solide. Elles n'auront dans leurs trousseaux ni soupière d'étain, ni cuiller en fer battu, ni « pochon » susceptible d'étamage.

Le magnin, dans ces maisons-là, ne récoltera pas grande besogne. Et comme Sylvie Cretenoud et Bébette Nicolas sont les prototypes de la jeunesse féminine villageoise contemporaine, les autres ménages n'auront guère à donner à l'artisan ambulant.

De moins en moins le magnin trouvera chez nous sa pitance. Il s'en va et ne reviendra pas. — Adieu, magnin, filou, qui mets la pièce à

côté du trou. Le Père Grise.

L'école aux champs.

« Je me rendais l'autre jour, de Montreux à Zweisimmen, par le M.-O.-B., nous écrit un de nos abonnés. A côté de moi, un Lausannois bien connu; en face, un Anglais. La conversation s'engage sur les attraits de la ligne, traversant les contrées les plus intéressantes et les plus belles, sur le confort des voitures, sur tous les avantages, enfin, d'un chemin de fer qui unit les splendeurs du Léman à celles de l'Oberland bernois.

» Tout à-coup, un vallon charmant s'ouvre à notre droité.

- Aoh! shoking! exclame l'Anglais.

» Toute une théorie d'affiches-réclames, de toutes couleurs et de toutes dimensions monte à l'assaut des champs de neige, sur les deux versants du champêtre vallon. C'est horrible, c'est révoltant, mais c'est le « progrès ». Il n'y a rien à dire.

— Aoh! quel dommage de gâter ainsi tous les paysages avec ces affreuses réclames. Et puis, ça n'a auqioune outilité; personne y n'achète oun paquet de plious de chocolat, à cause de ça.

— Ca n'a augune utilité! je ne sais pas que vous dire, monsieur, fait le Lausannois. C'est d'abord pour apprendre à lire aux vaches qu'on met ces affiches.

— Aoh! vrément! réplique l'Anglais, souriant; est-ce que le Confédératione il fournit aussi le matériel scolaire? »

La Serinette.

Solvante et un ans, jour pour jour, se sont écoulés, le 14 février, depuis la révolution vaudoise de 1845. Cette date du 14 ne nous aurait pas rappelé l'avènement du gouvernement de Druey, si un ami du Conteur vaudois ne nous avait fait parvenir un rarissime exemplaire de La Scrinette. Qu'est ce que La Scrinette? Nous n'en savions rien il y a quelques jours encore La Scrinette est un des journaux satiriques du patriote Jean Pierre Luquiens. Le plus connu s'appelait Le Grelot. Il valut de longs mois de prison à son éditeur, à cause de ses virulents articles à l'adresse des gouvernants dont le peuple vaudois ne voulut plus en 1845.

Avant de donner un apercu de La Serinctte, rappelons brièvement comment Jean-Pierre Luquiens fut un des héros du vendredi 14 février 1845. Ce jour-là, le journaliste était encore enfermé à la prison centrale, qui se trouvait. rue Mercerie, dans l'édifice occupé actuellement par l'Ecole industrielle. La veille, le Grand Conseil, appelé à se prononcer sur une pétition de 32,000 citoyens demandant l'expulsion des jésuites, au lieu de prendre une résolution catégorique, avait eu recours à une demi-mesure, pour ne désobliger ni le Conseil d'Etat ni la commission, dont la majorité était opposée au vœu des pétitionnaires. Par 103 voix contre 64, il décida « qu'une invitation amiable et pressante serait adressée à l'Etat de Lucerne pour l'engager à ne pas donner suite à son décret relatif à l'introduction de l'ordre des jésuites dans son canton. »

Le vote de cette proposition intermédiaire et dilatoire émut tout le canton et porta le dernier coup à un gouvernement dont les membres étaient sans doute de bonnes gens, mais auxquels on reprochait, dit la chronique, de tourner à l'eligarchie, de favoriser le népotisme, de ne pratiquer le libéralisme qu'en paroles, de manquer d'énergie, d'être « excellents par le beau temps », mais « de ne rien valoir par la pluie. »

Sitôt la décision du Grand Conseil connue, les chefs de l'opposition organisent la révolution. Un grand feu allumé au Signal invite les campagnards à marcher sur la ville. Le lendemain, à 1 heure, part du Casino, siège de l'Association patriotique, une colonne populaire en armes où figurent des artilleurs et des carabiniers de Lavaux, auxquels se joignirent, dans la soirée, de forts contingents, également armés, venus d'Aigle et d'ailleurs Les révolutionnaires traversent la Riponne et montent au Château, entraînant avec eux une bonne partie des militaires que le Conseil d'Etat avait mis sur pied, tandis que le reste des troupes gouvernementales s'éparpille dans les pintes de la ville. Arrivée à la porte Saint-Maire, la foule apprend que le Conseil d'Etat cède à la force et démissionne. Sur les : instances de Druey, de Delarageaz et d'Eytel,